



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E111509

VALABLE JUSQU'AU

12/10/2026

ÉDITÉ LE

07/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/01/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 21/08/2024
7 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEX 53939734900033

Siret : 539 397 349 00033

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8307058

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 407379300001

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 407379300001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : HUGUES GINESTET

2 ROUTE DE LA PEYRADE
ANGLARS
12390 ANGLARS-SAINT-FELIX

Téléphone : 06 14 48 48 68

Portable : 06 14 48 48 68

Fax :

Site Internet :

E-mail : hugues.ginestet@yahoo.fr

Responsabilité légale :

GINESTET HUGUES GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3121 PROB	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	30/06/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	18/11/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/06/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/11/2022
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	09/03/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	26/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	09/03/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.